

BLES RUSTIQUES : De la référence en réseau à l'appropriation par l'agriculteur

Le réseau Blés Rustiques a initié en **2003** une démarche d'élaboration de références à destination du développement agricole. Suite aux travaux de recherche mettant en évidence les gains économiques possibles grâce à l'adaptation des itinéraires techniques, **un collectif informel (constitué d'ARVALIS, de l'INRA Rennes, des Chambres d'Agriculture et d'un CIVAM)** s'est alors structuré pour diffuser ces connaissances.

Ce réseau fonctionne depuis 13 ans sous l'impulsion de personnes ressources comme Bernard ROLLAND (INRA), Irène FELIX (ARVALIS), Bertrand OMON (Chambre d'Agriculture de l'Eure), avec un objectif partagé : **identifier les effets de compensation au sein de l'itinéraire technique du blé pour améliorer les performances économiques et environnementales.**

Les références construites et le partage de connaissances issues du collectif sont valorisés progressivement par les conseillers agricoles, les animateurs d'Aire d'Alimentation de Captage ou les ingénieurs réseaux DEPHY.

C'est le cas **en Seine-et-Marne, sur les aires d'alimentation de captages de la Voulzie et de l'Ancoeur**, où des tours de plaine « production intégrée » ont été réalisés pendant 5 ans sur des parcelles de démonstration situées chez les agriculteurs. Un conseil à bas niveau d'intrants a alors pu être proposé en comparant les conduites « raisonnée » et « intégrée » du blé et de l'orge d'hiver. Ce conseil a été renforcé depuis 2007 par la rédaction d'un bulletin technique *l'Info.plaine Production Intégrée* diffusé à plus de 1000 agriculteurs en Seine-et-Marne.

| | ITK raisonné | ITK intégré |
|---------------|---------------------------------|--|
| Semis | 260 à 270 grains/m ² | -20 à -30% |
| Anti-limaces | selon pression | = |
| Herbicides | selon salissement | = |
| Fertilisation | 180 UN | -30 UN (1 ^{er} apport décalé) |
| Régulateur | 1 passage | impasse |
| Fongicides | 2 passages | 1 passage |



Résultats moyens en ITK intégré

- Rendement = **-10%**
- Charges = **-80 à -100 €/ha**
- IFT = **-45 à -50%**
- Marges brutes → prix d'équilibre :
< 160 €/t : avantageux
> 160 €/t : pas avantageux

Aujourd'hui, **peu d'agriculteurs se revendiquent de la protection intégrée du blé. Par contre, ils sont nombreux à s'être appropriés le raisonnement** de l'itinéraire intégré construit ci-dessus, et ont su l'adapter à leur contexte. Cet itinéraire correspond aussi à une attente d'agriculteurs désirant produire différemment : recherche de plus d'autonomie et d'agronomie.

Pour exemple, les agriculteurs d'un **groupe CIVAM dans le département de la Sarthe**, ont adapté progressivement l'itinéraire intégré sur blé avec, pour première étape, le choix de variétés rustiques (souvent mélangées). La motivation est forte pour utiliser moins d'intrants, et notamment de produits phytosanitaires : choix de la suppression des régulateurs, réduction des traitements fongicides.

D'autres agriculteurs, engagés aujourd'hui au sein du **réseau DEPHY ECOPHYTO dans le département de l'Eure**, prennent en compte régulièrement les effets de compensation entre les composantes de rendement du blé, pour adapter leur itinéraire à faible niveau d'intrants et n'intervenir qu'avec un seul fongicide. Ces exemples sont nombreux et liés à la participation plus ou moins longue des structures au sein du réseau blés rustiques.

Enfin, des études comme Ecophyto Recherche et Développement (2007), des projets de recherche comme Wheatamix (2014), des travaux d'économie, des recherches sur la modélisation des maladies du blé ont utilisé la base de données issue des 250 essais du réseau Blés Rustiques. Cette base de données est aujourd'hui accessible à tout projet.

Il reste toujours difficile de recenser l'ensemble des structures et la diffusion des résultats d'un tel réseau au niveau national. On notera cependant qu'un collectif (même informel) peut s'inscrire dans la durée malgré l'absence de soutien financier, diffuser au sein du développement agricole, participer à l'amélioration des pratiques et à l'atteinte de la double performance économique et environnementale.